

Températures :

Les températures oscillent entre 24° l'hiver, et 30° l'été. Attention elles peuvent être beaucoup plus fraîche au sommet des mornes. (Entre 15° et 20°)

Décalage horaire :

Il y a -6h de décalage en été et -5h en hiver. Au mois de janvier, quand il est midi en France, il est 7h du matin en Dominique.

Conduite :

Si vous louez une voiture, il vous faudra acheter le permis de conduire dominicains, (30 EC\$ / chauffeur, valable 1 mois : environ 10 €). La conduite se fait à gauche, les routes sont escarpées, souvent mal entretenues et peu éclairées la nuit. Alors prudence !

Transport en commun :

Un service de minibus très fonctionnel et bon marché sillonne l'île du nord au sud et d'ouest en est toute la journée de 6h à 18h. Il n'y a pas vraiment d'arrêt de bus, il suffit de tendre votre bras pour qu'un bus vous prenne sur le bord de la route et de signaler votre arrêt au chauffeur d'un « Stop in, please ! » pour qu'il vous dépose. Cependant, vous trouverez à Roseau, les points de départ stratégique pour le sud, le nord et autres trajets vers l'est de l'île.

Formalités douanières :

Pour les ressortissants Français, de l'Union Européenne ou des pays étrangers : passeport en cours de validité, visa le cas échéant, et un titre de transport retour ou une continuation de voyages. La carte d'identité est acceptée pour les ressortissants Français. Tous les visiteurs doivent également remplir un formulaire d'immigration se trouvant à bord du bateau et à remettre aux autorités sur place.

Taxe de sortie :

Lorsque vous quitterez la Dominique, vous devrez vous acquitter d'une taxe obligatoire de 59 EC\$ soit environ 20 €. Il est préférable de payer cette taxe en EC\$, cela vite toute mauvaise surprise par rapport au taux de la devise.

Eau potable :

L'eau du robinet est potable partout dans l'île. A certains endroits, vous pouvez également vous désaltérer dans l'eau des rivières.

Langues :

L'anglais est la langue officielle parlée chez les commerçants, dans les hôtels et dans toutes les administrations. Le créole est également présent partout dans l'île.

Monnaies :

La monnaie officielle est le EAST CARRIBBEAN DOLLAR (prononcer «ici») 1 Euro est égal à environ 3.5 EC\$. Les voyageurs chèques sont acceptés dans la plupart des banques de Roseau. Vous y trouverez également des distributeurs automatiques ainsi qu'à Portsmouth.